

DEMANDE DE COPIE DE DÉCLARATION DE SUCCESSION

Réponse souhaitée : Courrier E-mail

Civilité : M. Mme Société

Nom et prénom
Société
Adresse
Code postal
Ville
Téléphone
E-mail

Nom de l'intéressé	
Date du décès	
Lieu de résidence au moment du décès	
Motif de la demande (succession, recherche personnelle)	

Attention : les Archives de l'Enregistrement sont librement communicables à l'issue d'un délai de 50 ans. Si votre demande a lieu dans le cadre d'une recherche professionnelle, joindre un justificatif et un mandat du notaire.

Les tables de l'enregistrement sont consultables à l'adresse suivante : http://archives.rhone.fr/#recherche_table_enregistrement.

Tarifs :

- courrier papier : 3 € jusqu'à 15 photocopies puis 0,20 € par photocopie supplémentaire,
- Messagerie électronique : gratuit.